

***PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
06 JUIN 2017***

L'an deux mil dix sept, le 06 juin à 19 heures 00 à la Mairie, le Conseil Municipal d'OBARENTZEN s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur René MATHIAS, Maire.**

**Membres présents** : FRANTZ Nicole, KASTLER Véronique, ANTONY Hubert, HEGY Nicole, MEYER Théo, BRENDLE Bernard, BRETZ Daniel, BAUER Huguette, ANTONY Patricia, MEYER Théo, MULLER Jean-Louis, BOIL Corinne

**Membres absents excusés** : WERTHE Christian, JAEGGY Martin, REYMANN Frédéric

**Pouvoirs** : WERTHE Christian à MATHIAS René, REYMANN Frédéric à MEYER Théo, JAEGGY Martine à HEGY Nicole

**Secrétaire de Séance** : Mme ANTONY Patricia

**Date de la convocation** : le 30 mai 2017

*La séance est ouverte à* : 19 heures 00

**Ordre du Jour** :

- Approbation du compte rendu du 03 avril 2017
- Délégation de signature
- Echange de terrains (notaire)
- Maison forestière Hirtzfelden
- Agrément d'un co-fermier
- Emplois saisonniers
- Divers

**1° APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 03 AVRIL 2017**

*Le Maire informe :*

*Les membres du Conseil Municipal ont été destinataires du compte rendu de la séance du 03 avril 2017. Dans le point concernant les taxes il convenait de lire 2017 et non 2016.*

*Après lecture le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.*

**2° DELEGATION DE SIGNATURE**

*M le Maire informe :*

*La délégation de signature n'a pas été utilisée depuis la dernière séance du conseil municipal*

**3° ECHANGE DE TERRAIN (NOTAIRE)**

*M le Maire informe :*

*La délibération pour l'échange des terrains entre la commune et le conseil de fabrique manquait de précision donc il convient de rajouter :*

- *L'échange portera sur une parcelle appartenant à la commune d'une superficie de 75, 40 ares à détacher de la parcelle cadastrée section 22 n° 193/19 – straessleaecker - d'une superficie globale de 1 Ha 98a 36 ca évalués à 70 € l'are, au profit de la Fabrique de l'Eglise Catholique*
- *En contrepartie la Fabrique de l'Eglise Catholique échange avec la commune trois parcelles d'une superficie totale de 75, 40 ares cadastrés sous section 22 N° 58-59 et 104/59 évaluées à 70 € l'are.*
- *Les frais de notaire seront à la charge de la commune*
- *Un engagement concernant des travaux de réfection de l'orgue et de l'église est pris envers le Conseil de Fabrique à hauteur de 3000 euros par ares échangés soit un total de 226 200 euros.*

*Après délibération les membres du Conseil Municipal approuvent les modifications portées à la délibération à l'unanimité.*

#### **4° MAISON FORESTIERE HIRTZFELDEN**

*Monsieur le Maire expose :*

*Une nouvelle convention de mise à disposition de la maison forestière de Hirtzfelden a été rédigée suite au départ à la retraite de M PETIT François, actuel locataire.*

*Comme auparavant le montant du loyer sera réparti entre les communes de BILTZHEIM, ENSISHEIM, HIRTZFELDEN, MEYENHEIM, MUNWILLER, NIEDERENTZEN, OBARENTZEN, PULVERSHEIM et REGUISHEIM au début de chaque année civile au prorata de la surface forestière gérée, soit pour une surface boisée totale de 1496, 91 hectares et un loyer mensuel perçu de 898, 15 euros soit 0.60€/mois/hectare.*

*Soit pour OBARENTZEN 89, 14 hectares x 0.60 € x 12 mois = 641, 81 €*

*D'autre part les communes participeront au bois de service (bois de chauffage dont bénéficie le garde forestier) ce bois s'élève à 28 stères par an et sera refacturé aux communes au prorata de leur surface boisée soit 2 stères/an pour OBARENTZEN.*

*La convention entrera en vigueur le 01/08/2017.*

*Après délibération les membres du Conseil Municipal autorisent le maire à signer la convention.*

#### **5° AGREMENT D'UN CO-FERMIER**

*Le Maire expose :*

*La société de chasse « La Source au Bois » souhaite agréer un nouveau co-fermier il s'agit de M BOURENNANI Mustapha dont le dossier complet a été déposé en mairie.*

*Après examen des documents les membres du Conseil Municipal approuvent la candidature de M BOURENNANI, et autorisent M le Maire à le nommer co-fermier des lots 1 et 2 de la commune d'OBARENTZEN.*

#### **6° EMPLOIS SAISONNIERS**

*Le Maire expose :*

*La mairie a été destinataire de 3 demandes d'emploi saisonnier. Aucune somme n'a été prévue au Budget 2017 pour pourvoir à ce genre de demande et vu l'organisation de la journée citoyenne ou toutes les actions prévues ont été menées à terme, il n'y a plus de travaux à faire actuellement.*

*Après délibération les membres du conseil municipal décident de ne pas embaucher de travailleurs saisonniers pour ces vacances scolaires.*

**7° DIVERS**

- *Planning des élections législatives*
- *Terrain expropriation : M le Maire rend informe les membres du conseil municipal de la signature de l'arrêté de DPU et cessibilité du terrain sis rue des Fleurs.*
- *Le maire informe les membres du Conseil Municipal que des riverains du cimetière se sont plaints car des jeunes squattent à longueur de soirée le banc situé à côté du cimetière jusqu'à des heures tardives de la nuit générant des nuisances sonores importantes. Plusieurs fois les gendarmes ont été appelés et malgré cela la situation ne s'améliore pas. Il propose de procéder à l'enlèvement du banc qui sera stocké sous le préau de la mairie.*

*La séance est levée à : 7 heures 55 minutes*

### **Ordre du Jour :**

- Approbation du compte rendu du 03 avril 2017
- Délégation de signature
- Echange de terrains (notaire)
- Maison forestière Hirtzfelden
- Agrément d'un co-fermier
- Emplois saisonniers
- Divers

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>FONCTION</i>	<i>SIGNATURE</i>	<i>PROCURATION</i>
<i>MATHIAS</i>	<i>René</i>	<i>Maire</i>		<i>WERTHE Christian</i>
<i>BRENDLE</i>	<i>Bernard</i>	<i>1<sup>er</sup> Adjoint</i>		
<i>ANTONY</i>	<i>Hubert</i>	<i>2<sup>ème</sup> Adjoint</i>		
<i>HEGY</i>	<i>Nicole</i>	<i>3<sup>ème</sup> Adjoint</i>		<i>JAEGGY Martin</i>
<i>ANTONY</i>	<i>Patricia</i>	<i>CM</i>		
<i>BAUER</i>	<i>Huguette</i>	<i>CM</i>		
<i>BOIL</i>	<i>Corinne</i>	<i>CM</i>		
<i>BRETZ</i>	<i>Daniel</i>	<i>CM</i>		
<i>FRANTZ</i>	<i>Nicole</i>	<i>CM</i>		
<i>JAEGGY</i>	<i>Martin</i>	<i>CM</i>		
<i>KASTLER</i>	<i>Véronique</i>	<i>CM</i>		
<i>MEYER</i>	<i>Théo</i>	<i>CM</i>		<i>REYMANN Frédéric</i>
<i>MULLER</i>	<i>Jean-Louis</i>	<i>CM</i>		
<i>REYMANN</i>	<i>Frédéric</i>	<i>CM</i>		
<i>WERTHE</i>	<i>Christian</i>	<i>CM</i>		

